

DEPARTEMENT DU NORD  
COMMUNE DE BONDUES  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Extrait du Registre des Délibérations

Le jeudi 21 mai 2026 à 19h00, le conseil d'administration s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Martin LEPOUTRE.

Date de la convocation : le 13 mai 2026.

Présents : Monsieur Martin Lepoutre, Mesdames Camille Bourdon, Noémie D'Halluin, Micheline Depoortere-Coeman, Mesdames Emmanuelle Trentesaux, Isabelle D'Herbigny, Francine Vancaeyzeele, Valérie Robin, Messieurs Christian Jehu, Olivier Lepoutre, Stéphane Vancauwelaert, Mesdames Hélène François, Caroline Brunet, Faty Demeester.

Excusés : Madame Céline Detez de la Drève ayant donné pouvoir à Madame Noémie D'Halluin, Monsieur Didier Dupé ayant donné pouvoir à Madame Camille Bourdon.

Absente : Madame Mathilde Devassine.

N° 26-3-7

-----

FINANCES

-----

Adoption du Règlement Budgétaire et Financier

Rapport de M. le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 22-3-8 adoptant le référentiel M57 ;

Vu la délibération n° 22-3-9 adoptant le Règlement Budgétaire et Financier ;

En année d'élection, l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF) doit intervenir avant le vote de la première délibération budgétaire suivant le renouvellement de l'assemblée. Il peut être révisé et actualisé tout au long de la mandature par un nouveau vote de l'assemblée délibérante.

Il vous est proposé d'adopter le Règlement budgétaire et financier pour la nouvelle mandature, tel qu'annexé à la présente délibération.



Le conseil  
adhère à la proposition et dessus  
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil

Certifié conforme  
Le Président

Présents :	16
Abstentions :	0
Exprimés :	16
Pour :	16